

L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Principaux résultats de l'enquête 2010¹

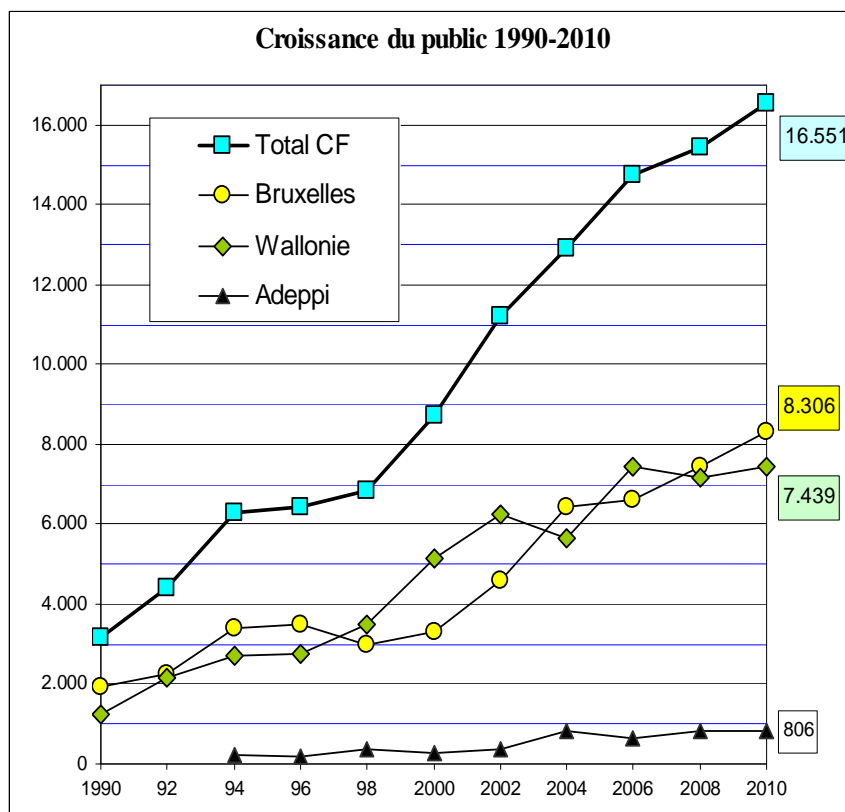
Les résultats présentés ici ont pu être rassemblés grâce à la collaboration des opérateurs d'alphabétisation qui participent régulièrement à l'enquête que Lire et Ecrire Communauté française réalise chaque année, depuis maintenant plus de vingt ans.

Ces organismes relèvent du *secteur non formel* : ce sont soit des organismes du milieu associatif (asbl ou parfois associations de fait), soit des organismes publics ou parapublics dont la mission première n'est pas l'enseignement ou la formation (CPAS ou autres services communaux, centres culturels, bibliothèques, etc. – organismes qui peuvent prendre la forme d'asbl, mais sont néanmoins d'initiative publique).

L'enquête de Lire et Ecrire concerne donc exclusivement ce *secteur non formel*, majoritairement associatif, qui fut pionnier et reste prépondérant en matière d'alphabétisation des adultes, tandis que les données concernant le *secteur formel*, l'enseignement de Promotion sociale, sont établies par cette administration.²

L'enquête 2010 de Lire et Ecrire dénombrait 16.551 apprenants ayant suivi des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'alpha : 8.306 à Bruxelles (50%), 7.439 en Wallonie (45%), et 806 apprenants auprès de l'ADEPPI (5%).³

Après un tassement du nombre d'apprenants relevé lors des deux dernières enquêtes (on comptait en effet, pour l'ensemble de la Communauté française, 16.210 apprenants en 2007, mais 15.417 en 2008 et 15.516 en 2009), le volume du public est donc reparti à la hausse.



¹ Les réponses au questionnaire portent soit sur l'année civile 2010, soit sur l'année scolaire 2009-10 ; pour la commodité, nous mentionnons l'année civile mais il faut donc lire : 2010 = 2010/ 2009-10. Les tableaux statistiques détaillés sont disponibles auprès de Lire et Ecrire Communauté française (02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be). La présente étude est également en ligne sur le site www.lire-et-ecrire.be

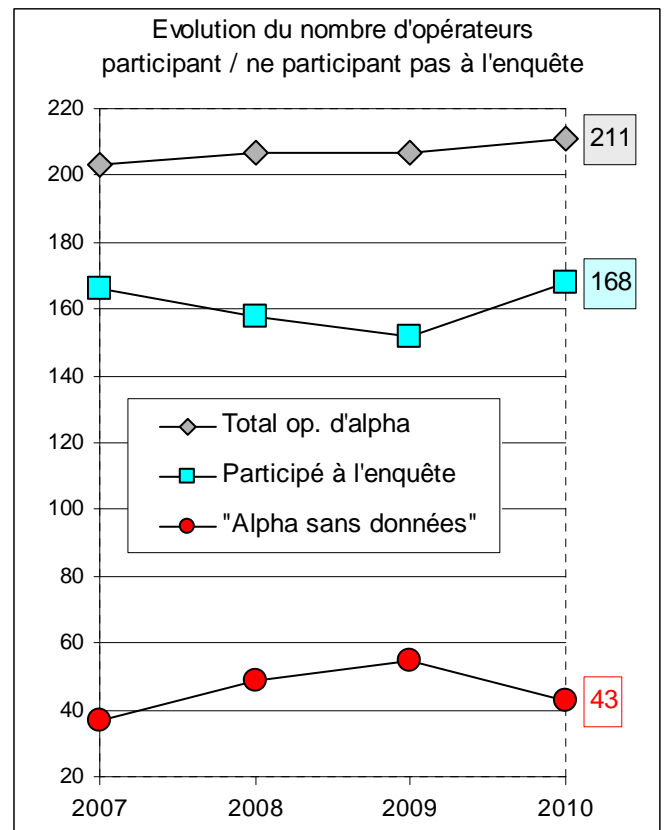
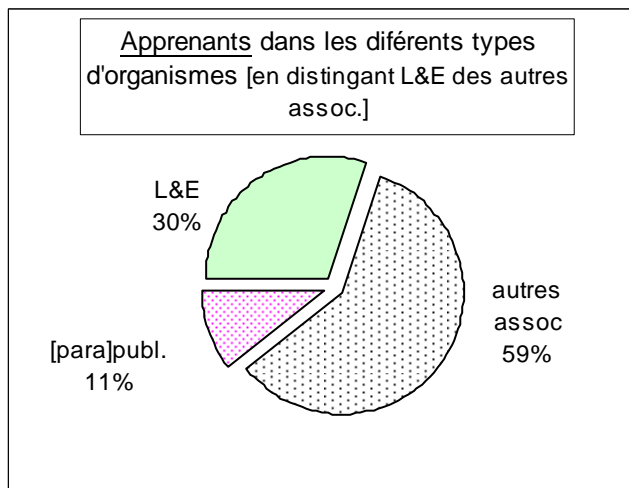
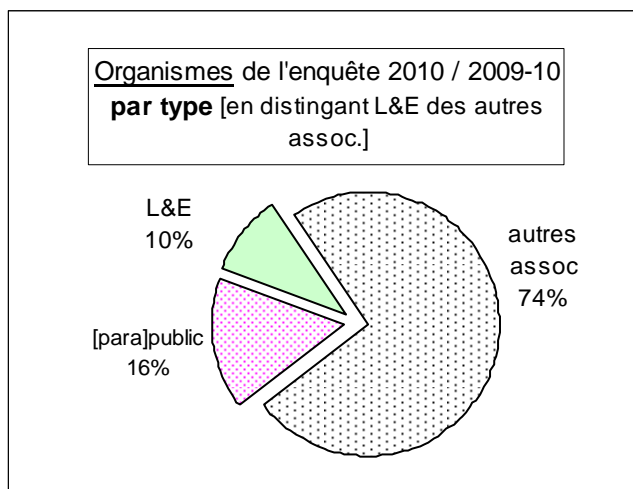
² La Promotion sociale identifiait, pour 2007-08, 6.000 élèves inscrits dans des unités de formation visant le public peu ou pas scolarisé. Il n'y a pas d'informations disponibles sur le profil de ces élèves.

³ ADEPPI (Atelier D'Education Permanente pour Personnes Incarcérées) organise des formations pour les détenus dans des prisons et maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie.

Le tassement observé en 2008 et 2009 tenait essentiellement à la diminution du public en Région wallonne, mais celui-ci était en partie imputable à la diminution du nombre de répondants wallons à l'enquête ces deux années-là. On notera par ailleurs que si le nombre d'apprenants est moindre en Wallonie qu'à Bruxelles, ils suivent généralement un horaire plus important, si bien que le volume des actions (compté en heures/apprenants) est probablement fort proche dans les deux Régions – nous y reviendrons ci-après.

168 organismes ont participé à l'enquête 2010 : 96 à Bruxelles, 70 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire Communauté française* et l'ADEPPI.

Ces organismes sont majoritairement des associations d'initiative privée (asbl, associations de fait), mais on compte aussi 18% d'organismes ou services d'initiative publique (CPAS, maisons ou régies de quartier, foyers culturels, bibliothèques, centres pour réfugiés, etc.).



Au total, *Lire et Ecrire* identifiait cette année 211 opérateurs d'alpha (hors Promotion sociale). Si l'enquête n'est donc pas exhaustive, le taux de participation (168 organismes sur 211, soit 80%) garantit cependant que ses résultats sont représentatifs de l'ensemble de l'activité et du public du secteur. L'an passé, ce taux était de 74% (154 organismes participant à l'enquête sur 209).

Le ‘périmètre’ de l’alphabétisation

Bien qu’elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l’écrit et les connaissances de base, les formations du secteur de l’alpha débordent en fait l’alphabétisation au sens strict.

Les nombres d’apprenants mentionnés ci-dessus surévaluent donc dans une certaine mesure le ‘public alpha’ proprement dit, c-à-d les personnes analphabètes ou en grande difficulté par rapport à l’écrit, quelle que soit leur langue maternelle.

L’enquête s’adresse en effet aux opérateurs organisant *au moins une formation alpha* – « alpha francophones » ou « alpha-FLE », telles que définies dans l’encadré ci-dessous. Mais d’une part certains opérateurs qui organisent (outre l’alpha) des formations ciblant un public plus scolarisé ne disposent pas de données leur permettant de distinguer leurs différents publics. Et d’autre part certains opérateurs intègrent dans les mêmes formations des publics de niveaux scolaires différents, soit parce qu’ils ne sont pas en mesure de constituer des groupes homogènes (c’est le cas notamment dans les petites structures, ou en zone rurale), soit, plus rarement, parce que les groupes sont constitués autour d’un projet et non par niveau.

Le principe est de ne pas exclure du champ des activités prises en compte celles qui font partie du projet global d’éducation et de formation des opérateurs d’alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas ou peu scolarisés.

Dans le public recensé, on retrouve donc dans des proportions diverses des personnes s’inscrivant dans les quatre types de formations décrits ci-dessous.

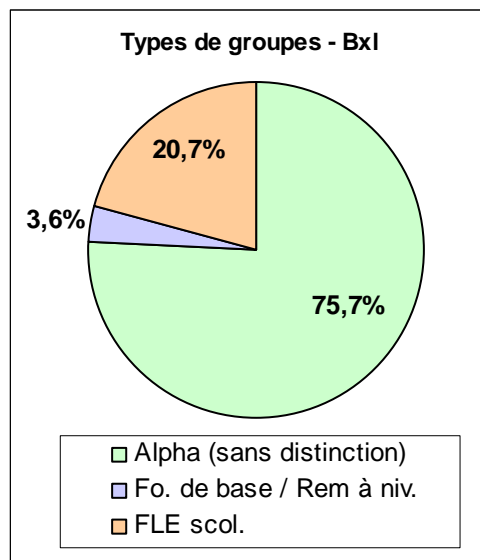
1. **« Alpha francophones »** =
apprendre à lire, écrire, calculer,... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n’ayant jamais été scolarisés ou n’ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l’étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).
2. **« Alpha / FLE »** =
IDEM, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer,... en français.
3. **« Formation de base / Remise à niveau »** =
poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).
4. **« FLE scolarisés »** =
apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l’écrit dans leur langue maternelle ou une autre langue usuelle dans leur pays d’origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

FLE = Français Langue Etrangère] / [CEB = Certificat d’Etudes de Base, c-à-d les primaires]

Ci-après, ‘Alpha francophones’ et ‘Alpha FLE’ sont généralement regroupés en ‘Alpha’ (sans distinction)

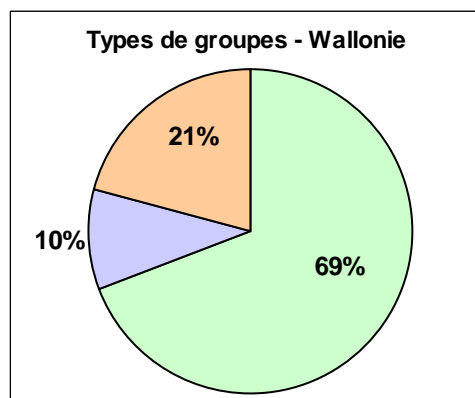
Pour estimer le volume du ‘public alpha’ proprement dit et de l’offre de formation s’adressant spécifiquement à celui-ci, il faut donc compléter l’information par les données portant sur le niveau de scolarité antérieur des apprenants (voir p. 14) et par celles concernant les différents groupes selon le type de formation.

Sur l'ensemble des groupes de formation organisés dans le secteur, plus d'un millier au total, 73% sont des groupes Alpha (Alpha francophones, Alpha-FLE, ou groupes Alpha hétérogènes), 6% des groupes de formation de base ou remise à niveau, et 21% des groupes de FLE pour personnes scolarisées dans leur langue.⁴ Cette répartition est fort similaire à celle des deux années précédentes.



2010 / 2009-10	Nombre total de groupes	Alpha (sans distinction)	Fo. base / Rem à niv.	FLE scol.	Total	non précisé ou multi-hétérogène
BRUXELLES	630	468	22	128	618	12
%		75,7%	3,6%	20,7%	100%	2%
WALLONIE	516	342	49	103	494	22
%		69%	10%	21%	100%	4%
TOTAL (sans Adeppi)	1.146	810	71	231	1.112	34
%		73%	6%	21%	100%	3%
ADEPPI	24	2	21	1	24	0
%		8%	88%	4%	100%	
TOTAL CF	1.170	812	92	232	1.136	34

(1) Groupes, sans formations individuelles ni ateliers complémentaires



La proportion de groupes 'FLE scolarisés' est très semblable dans les deux Régions, mais elles diffèrent quant à la fréquence de groupes 'Formation de base / Remise à niveau', moins de 4% des groupes à Bruxelles mais 10% en Wallonie, ce qui réduit en proportion la part des groupes 'Alpha' en Wallonie.

Si la catégorie 'FLE scolarisés' sort clairement du champ de l'alpha proprement dit (bien que la plupart des opérateurs d'alpha organisent aussi de tels groupes, du fait

de l'expertise particulière qu'ils ont développée en matière d'enseignement du français), la catégorie 'Formation de base / Remise à niveau' mérite de retenir toute notre attention.

En effet, cette offre organisée par des opérateurs d'Alpha constitue souvent un chaînon manquant dans l'offre de formation et accueille un public qui ne trouve nulle place ailleurs : un public qui serait pour ainsi dire « trop scolarisé » pour être accueilli en Alpha, mais « trop peu » pour intégrer les formations proposées dans d'autres secteurs. Ces personnes peuvent avoir le CEB (et parfois plus), mais elles ont cependant perdu l'habitude d'utiliser ces compétences, croient les avoir perdues, et sont en tout état de cause handicapées par leur maîtrise insuffisante de l'écrit, du calcul, etc. Si ce paramètre de compétences linguistiques peut expliquer qu'elles se retrouvent dans le secteur de l'alphabétisation, ces personnes peuvent avoir développé d'autres compétences qui légitimeraient leur place en formation de base dans le secteur de la (pré)formation professionnelle ou de la Promotion sociale – pour autant que des tests à l'entrée n'en limitent pas l'accès.

⁴ Proportions sans l'Adeppi, tout-à-fait atypique à cet égard (voir au bas du tableau).

Une approche intégrée

A côté des formations au sens strict, et souvent en lien étroit avec elles, de nombreux opérateurs d'alpha développent une foule d'autres activités avec les apprenants⁵ : visites (musées, lieux publics...), sorties dans le quartier ou au-delà, rencontres avec des personnes-ressource, ateliers les plus divers. Beaucoup de ces ateliers explorent différentes formes d'expression (ateliers d'écriture, peinture, photo, théâtre, conte, chant, mime, rap...). D'autres visent des apprentissages spécifiques (groupes 'Permis de conduire', informatique⁶, maths, voire atelier 'potager'). D'autres encore concernent la participation, l'implication citoyenne (atelier actualité, droits sociaux, comité des apprenants...), la santé et le bien-être (atelier santé, gym, cuisine...), la vie quotidienne (ateliers parents, 'documents administratifs', recherche d'emploi,...), les loisirs (ateliers jeux, cercles de lecture...). Et cetera.

Cette approche 'holistique' des formations fait écho à une caractéristique majeure de l'offre d'alphabétisation dans le secteur non formel en Belgique francophone : le fait que peu d'opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation (ou à des tâches connexes telles que la formation de formateurs, la sensibilisation, les recherches, etc.). Pour la plupart au contraire, l'alphabétisation et les formations assimilées ne constituent qu'un des pôles de leur activité, qui se déploie par ailleurs dans des domaines fort variés : éducation permanente des adultes, aide ou service social, développement communautaire, insertion socioprofessionnelle et emploi, accueil et intégration des populations étrangères, accueil des réfugiés, aide à la jeunesse, soutien scolaire, culture, aide au logement, etc. Les financements publics souvent multiples reflètent cette approche globale et intégrée.

Les opérateurs d'alpha sont également nombreux à organiser une école de devoirs (en 2010 : 41 d'entre eux à Bruxelles, 23 en Wallonie, soit respectivement 43% et 33% des organismes), ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

Ajoutons que ces organismes travaillent rarement isolément : ils agissent généralement en partenariat avec d'autres associations ou organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les écoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

On signalera enfin que les opérateurs dispensent souvent les cours dans d'autres lieux que leurs propres locaux : maisons de quartier, CPAS, écoles, bibliothèques, centres culturels, cités sociales...

Une offre qui reste insuffisante

Malgré la croissance considérable du nombre d'apprenants depuis 20 ans, on observe que chaque année des candidats aux formations continuent à être « refusés », c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc. En 2010, on en recensait encore 4.787⁷ (soit 1.600 en plus qu'en 2009). Ceci sans compter les plus de 2.000 candidats ne correspondant pas au public-cible des organismes, généralement parce qu'ils disposent d'un niveau de scolarité trop élevé – des candidats qu'il est effectivement plus adéquat de réorienter ailleurs, pour autant que cette possibilité existe.

⁵ Sans compter les activités s'adressant à d'autres publics : formation des formateurs, sensibilisation d'agents-relais ou du grand public, etc.

⁶ Plus de 20% des organismes proposent des ateliers « TIC » où les apprenants peuvent s'initier ou se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet, mails, utilisation de didacticiels, etc.).

⁷ Ce chiffre doit être considéré avec prudence, car d'un côté le nombre de « refus » est sous-évalué (tous les organismes ne l'enregistrent pas), mais dans le même temps le nombre de demandes d'inscription est probablement surévalué dans la mesure où les mêmes personnes peuvent frapper à plusieurs portes lorsque leur demande n'est pas rencontrée.

Le nombre de candidats n'ayant pu être inscrits est plus élevé à Bruxelles (3.698), mais les opérateurs wallons en renseignent aussi plus d'un millier (1.089), dont 37% dans la seule région de Liège. Seuls 18 répondants (3 à Bruxelles, 15 en Wallonie) déclarent n'avoir dû refuser personne, tandis que la grande majorité déplorent le manque de moyens, de formateurs, de locaux, pour répondre à toute la demande.

En Wallonie, où l'offre de formation « ISP »⁸ est beaucoup plus importante qu'à Bruxelles, les organismes mentionnent plus souvent qu'ils ont dû refuser des candidats car ils ne remplissaient pas les conditions administratives pour entrer dans ce type de formations.

Parmi les motifs qui ont empêché l'entrée en formation, on relèvera encore, dans un registre différent mais tout aussi crucial, les difficultés d'accès (horaire incompatible, mais surtout insuffisance des transports publics vers le lieu de formation) et l'absence de garderie d'enfants.

Ces données mettent en évidence que le secteur pourrait se développer encore, par l'augmentation de sa capacité et par l'amélioration des services (internes et externes) permettant à chacun d'accéder aux formations.

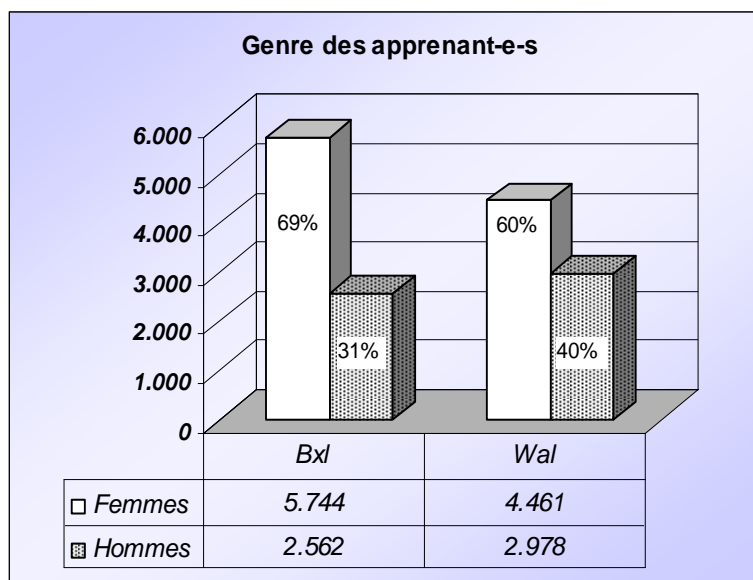
LES APPRENANTES ET APPRENANTS

Quasi toutes les caractéristiques des apprenants qui font l'objet des statistiques permettent de pointer des enjeux du secteur, dont beaucoup constituent de véritables défis. Il en va ainsi du genre, de l'âge, de l'origine allochtone/autochtone, du statut socioprofessionnel, du niveau de scolarité antérieur... comme on le verra ci-après.

Genre

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les apprenants : 62% globalement – mais plus justement 65%, si l'on ne tient pas compte du public des détenus, essentiellement masculin⁹.

La surreprésentation des femmes est plus forte à Bruxelles qu'en Wallonie (respectivement 69% et 60%), et ceci depuis de nombreuses années. Par rapport à l'an passé, cette disparité s'amenuise en Région wallonne (40% d'hommes en 2010, 37% en 2009), alors qu'elle s'amplifie légèrement à Bruxelles (31% d'hommes en 2010, 32% en 2009).



⁸ Formations d'insertion socioprofessionnelle, dans lesquelles les participants bénéficient d'un contrat de formation dans le cadre de conventions avec le Forem (en Wallonie) ou avec Bruxelles Formation.

⁹ En 2010, outre Adepipi (806 apprenants, dont 748 hommes soit 93%), les trois autres opérateurs intervenant en prison (*Aide et reclassement* dans la région de Huy, Lire et Ecrire Luxembourg et *CIEP Namur*) comptaient au total 85 apprenants détenus, tous hommes.

Cette majorité de femmes pourrait sembler de prime abord liée au fait qu'à Bruxelles de nombreux organismes ont un public exclusivement féminin (37, soit 31%), alors qu'ils sont rares en Wallonie (7, soit 10%). Mais on observera que même au sein des organismes mixtes, on compte environ 60% de femmes pour 40% d'hommes et cela dans les deux Régions (62% de femmes dans les organismes mixtes à Bruxelles, 58% en Wallonie).

La répartition des groupes de formation selon le genre (groupes Femmes / Hommes/ Mixtes) offre encore un autre éclairage sur cette problématique.

Mis à part les organismes accueillant exclusivement des femmes, on observera que certains organismes dont l'option première est de travailler avec des groupes mixtes proposent quelques groupes où les femmes peuvent se retrouver uniquement entre elles, parce qu'ils constatent que sans cela ils ne pourraient pas rencontrer une partie du public féminin. C'est le cas pour 5 opérateurs à Bruxelles, 6 en Wallonie.

Mais on observe aussi le phénomène inverse : certains organismes accueillant traditionnellement un public exclusivement féminin tentent une ouverture vers la mixité en créant un groupe mixte, voire un groupe hommes. Cette démarche est fort récente (ces 2-3 dernières années) et s'accompagne d'une réflexion sur les questions de genre avec les participant(e)s.

Les groupes 'uniquement hommes' sont quant à eux très rares ; sauf exception (notamment dans le cas qu'on vient de mentionner), ce sont en fait des groupes de détenus.

Répartition des groupes selon le genre des participants									
Nbre d'op.	2010 / 2009-10	Nbre total de groupes *	Genre des groupes			Nbre d'opérateurs organisant :			
			Gr. Fem	Gr. Hom	Gr. mixte	Seulement Groupes Femmes	Seulement Groupes Mixtes	Groupes Femmes & Groupes Mixtes	
* hors Formations individuelles (en "tête à tête" ou en Centre de ressources)									
121	Bruxelles	615	197	4	414	39	63	13	115
	%		32%	1%	67%	34%	55%	11%	100%
68	Wallonie	516	57	11	448	8	41	14	63
	%		11%	2%	87%	13%	65%	22%	100%
189	Total (sans Adeppi)	1.131	254	15	862	47	104	27	178

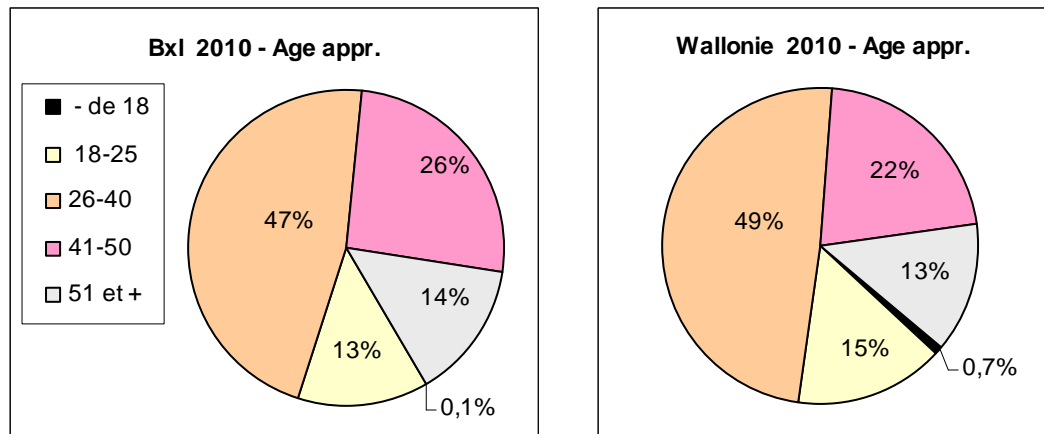
op. uniquement formations individuelles 5
 op. Group Fem + Group Hom 3
 op. uniquement Groupes Hom (détenus) 1
 op. NC groupes ou genre groupes 2
 Total 189

Ces observations ne suffisent évidemment pas à étayer des hypothèses quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer davantage le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base.

Age

Globalement¹⁰, 14% des apprenants ont moins de 26 ans, 48% entre 26 et 40 ans, et 38% plus de 40 ans (dont le tiers plus de 50). Une moyenne d'âge donc relativement élevée pour des adultes suivant une formation.

Cette répartition ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre ni d'une Région à l'autre, si ce n'est que la Wallonie présente un profil de public un peu plus 'jeune' que Bruxelles : la proportion d'apprenants dans la tranche d'âge 18-25 ans y est de 15% pour 13% à Bruxelles, et de même les 26-40 ans représentent 49% du public en Wallonie pour 47% à Bruxelles.



La question de la participation assez faible des jeunes est restée jusqu'à présent plutôt en friche dans le secteur de l'Alpha. La réflexion a davantage porté sur les causes en amont de l'illettrisme de jeunes tout juste sortis du système scolaire, moins sur les projets et les collaborations à mettre en place pour produire une offre correspondant à leurs besoins et à leurs aspirations.

Nationalité

Les apprenants de nationalité étrangère constituaient 72% du public à Bruxelles, 66% en Wallonie, où la population étrangère globale est aussi nettement moins importante¹¹. Il faut cependant prendre en compte que parmi les apprenants de nationalité belge une large part sont d'origine étrangère, ayant acquis récemment la nationalité¹². En sorte que les apprenants Belges à la naissance ne représentent au total que 8% du public : 17% en Wallonie, mais seulement 1% à Bruxelles. (Cette différence entre Régions était encore plus importante en 2009 : également 1% d'apprenants « Belges de souche » à Bruxelles, mais 23% alors en Wallonie.)

¹⁰ Sans l'ADEPPI, car sous l'angle de l'âge également, son public reflète le profil de la population carcérale : moins d'apprenants de plus de 40 ans (15%) et davantage de jeunes de moins de 26 ans (24%).

¹¹ En 2008, 28% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (source : Statbel). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations. Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

¹² Dans l'enquête de L&E, la question relative aux nationalités précise « d'origine étrangère sans remonter de génération » ; il s'agit donc uniquement des personnes ayant acquis elles-mêmes la nationalité. Les enquêtes antérieures à 2007 ne comportaient pas cette distinction, mais elles montraient qu'une large part des apprenants belges étaient des allochtones ayant acquis la nationalité. Une recherche-action menée par L&E Bruxelles confirma le nombre très faible d'apprenants belges d'origine à Bruxelles, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public – cf. Charles Duchêne, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise*, 2008.

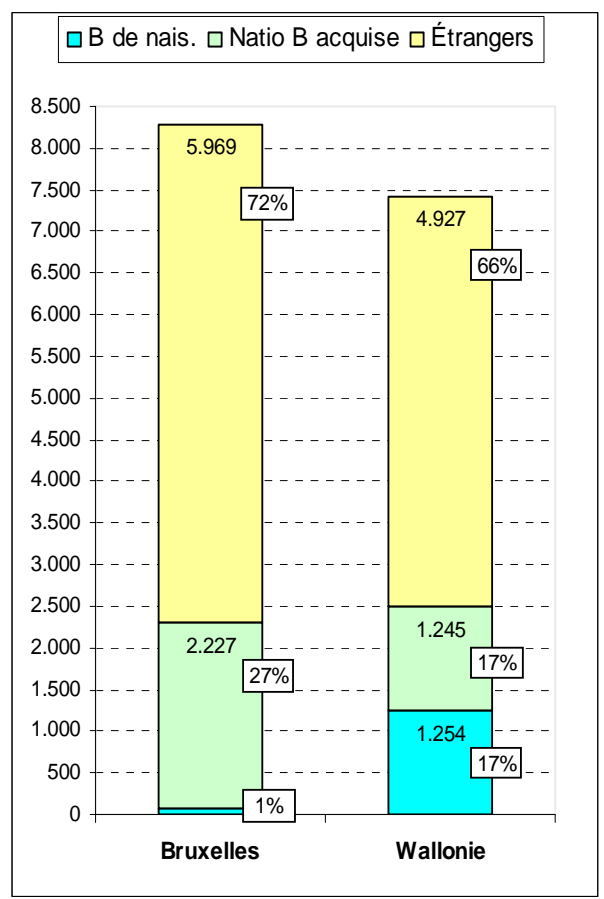
Ceci pose de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche'. En effet, la population habituelle des organismes du secteur de l'Alpha confirme souvent ce public dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

Cette question n'est apparue que récemment dans le secteur, bien que son slogan le plus fréquent (« Un adulte sur dix... ») fasse référence à la situation d'illettrisme de l'ensemble de la population, dont les personnes étrangères ou d'origine étrangère ne constituent qu'une faible part.

Depuis quelques années, des campagnes ciblées tentent de sensibiliser ou de recruter le public autochtone, jusqu'à présent si peu atteint. Elles sont généralement menées avec des apprenants nés ici et qui ont été scolarisés en Belgique, dont l'expérience personnelle et collective apporte un pouvoir de conviction plus grand et qui jouent le rôle 'd'ambassadeurs'. On citera à titre d'exemples le groupe verviétois *Osons en parler*, qui fut pionnier en la matière, le groupe *SoLid'Es* (Solidarité-Liberté-Esprit) en Hainaut occidental, ou le groupe *Y a pas d'âge* à Namur.

Par ailleurs, les campagnes menées par des agents de sensibilisation auprès 'd'organismes-relais' (administrations communales, CPAS, Offices de l'emploi, mutuelles, ONE, syndicats, etc.) devraient également contribuer à orienter vers les formations un plus large public en difficulté avec l'écrit, en ce compris des personnes dont le français est la langue maternelle.

Nbre d'ap.	2010/2009-10	Belge à la naissance	Natio belge acquise	Ap. étrangers	Total	NC
8.306	Bxl	77 1%	2.227 27%	5.969 72%	8.273 100%	33
7.439	Wal	1.254 17%	1.245 17%	4.927 66%	7.426 100%	13
15.745	Total sans Adeppi	1.331 8,5%	3.472 22,1%	10.896 69,4%	15.699 100%	46
806	Adeppi	416 52%		390 48%	806 100%	0

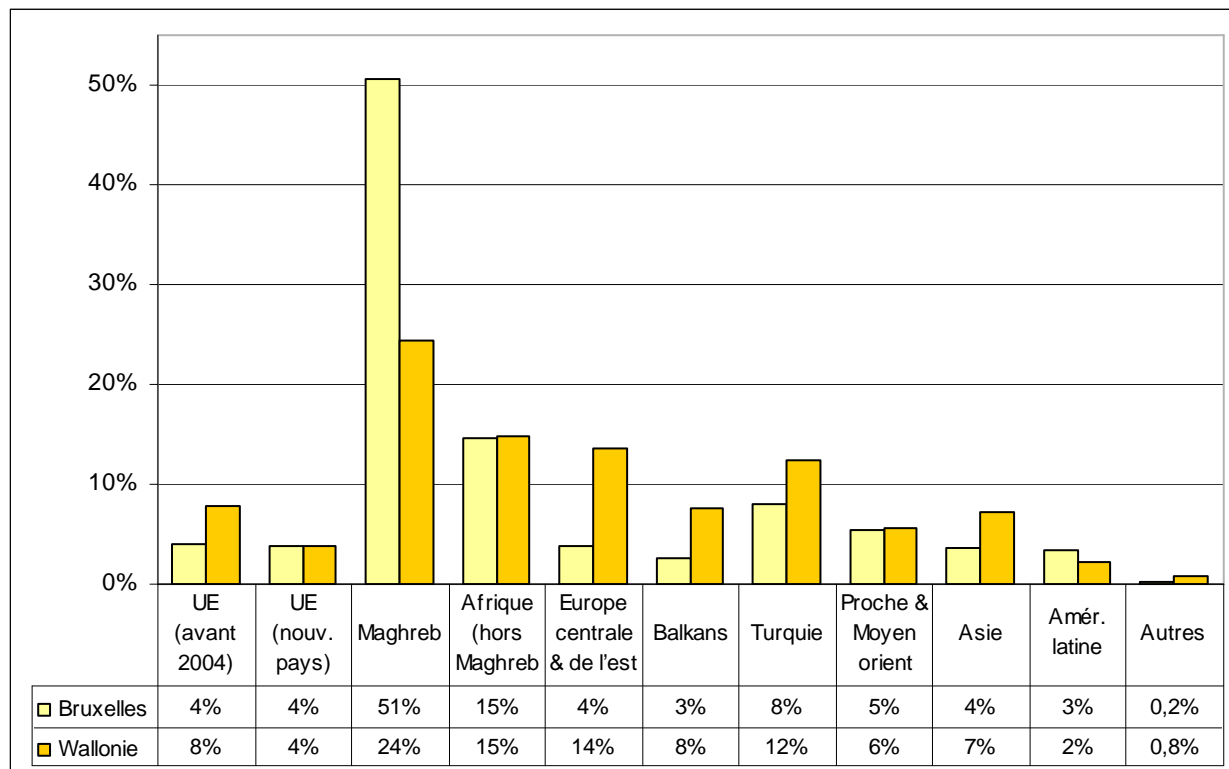


En ce qui concerne les pays de provenance des apprenants étrangers, les apprenants originaires du Maghreb constituent dans les deux Régions le groupe le plus nombreux (51% du public étranger à Bruxelles, 24% en Wallonie), le deuxième groupe est constitué des apprenants originaires d'Afrique subsaharienne (15% dans les deux Régions). Le troisième groupe en importance diffère selon les Régions : à Bruxelles, ce sont les apprenants venus de Turquie (8%), en Wallonie ceux en

provenance d'Europe centrale et de l'est (14%) mais suivi de peu par le groupe originaire de Turquie (12%). Ces proportions sont très proches de celles de l'an passé.

En proportions moindres, on trouve maintenant dans le secteur de l'alpha des apprenants issus d'à peu près toutes les régions du monde.

Nationalité des apprenants étrangers (et/ou d'origine étrangère)¹³



L'enquête 2010 dénombrait au moins 1.434 apprenants en situation de demande d'asile, candidats réfugiés ou candidats à la régularisation. Ce chiffre est très en-deçà de leur nombre réel, car un peu plus de la moitié des organismes ne répondent pas à cette question (ou indiquent 'oui' sans chiffrer), dans un souci de discrétion bien compréhensible.

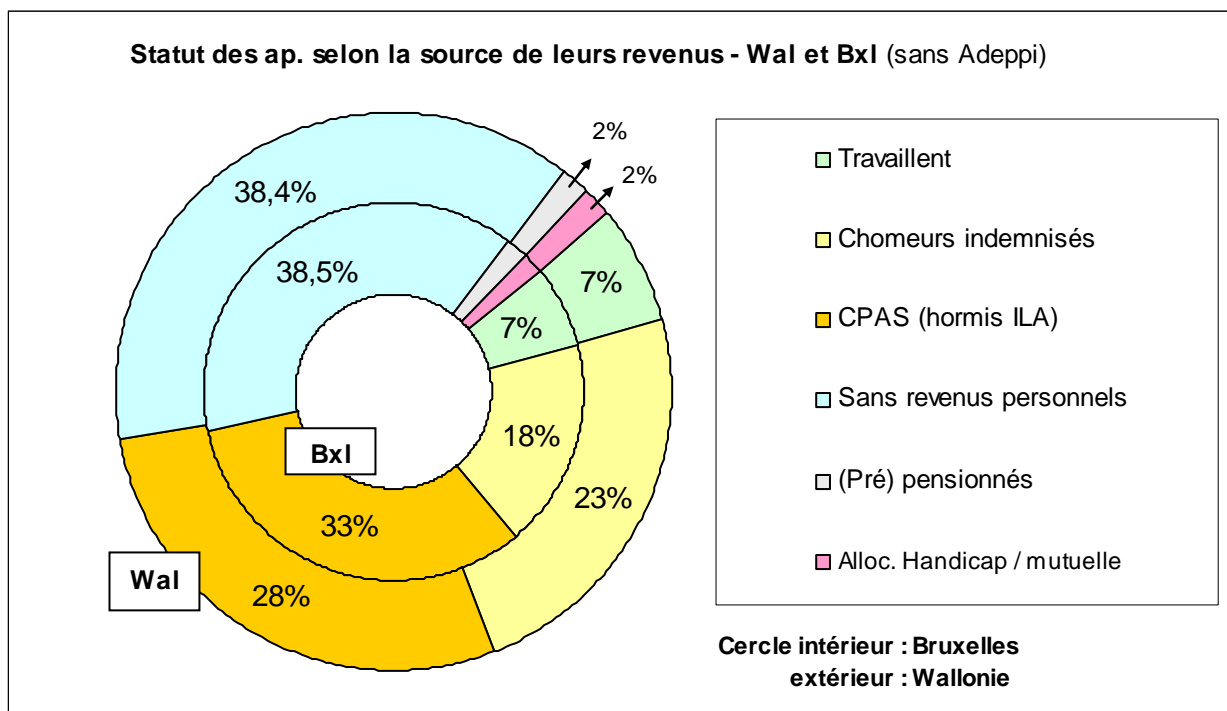
Statut socioprofessionnel (selon la source des revenus)

Sur ce plan, les données confirment le sentiment souvent exprimé par le personnel du secteur, à savoir que les apprenants sont généralement confrontés à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne. Ceci renforce la propension des organismes et de leurs travailleurs à s'impliquer dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé, et bien sûr le droit de se former.

La prise en compte de ces conditions d'existence précaires explique également que l'offre d'alphabétisation organisée dans le secteur non formel n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. Les participants disposent ainsi d'un soutien et d'outils pour trouver une issue à leurs difficultés sur le lieu même de leur formation ou dans des services proches vers lesquels peuvent être aisément orientés.

¹³ L'enquête demande la nationalité des apprenants étrangers, mais bien souvent la nationalité d'origine est aussi donnée pour les apprenants Belges d'origine étrangère.

Le graphique suivant permet de comparer la situation socioprofessionnelle des apprenants à Bruxelles et en Wallonie.



Globalement, le groupe le plus important est constitué des apprenants « Sans revenus personnels » (38,5% tant à Bruxelles qu’en Wallonie), c’est-à-dire sans revenus provenant de leur propre activité ou d’un droit personnel à une indemnité ou allocation.

Cette catégorie comporte elle-même 5 sous-groupes : les femmes (ou hommes) ‘au foyer’, les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, les demandeurs d’asile en 1^{ère} phase (hébergés en ILA ou dans les centres ouverts)¹⁴ ou en attente de régularisation, et enfin un sous-groupe ‘autres’ où l’on trouve les autres personnes subsistant grâce à l’aide de proches ou de services d’assistance, notamment les demandeurs d’emploi non indemnisés ou encore les personnes en séjour irrégulier.

Ap. sans revenu personnel = ni de leur propre activité, ni titulaires d'un droit	Bxl	Wal
« au foyer »	1.821	1.478
Etudiants, jeunes en famille	51	88
Détenus (NB : sans les 806 apprenants auprès d'Adeppi)	3	85
Demandeurs d'asile en 1 ^{ère} phase ou en attente de régularisation	174	738
Autres (dont DE non indemnisés et non précisé)	668	375
	2.717	2.764

NB : Ces statistiques étant données par Régions, on trouve ici peu d’apprenants détenus¹⁵, la plupart d’entre eux étant en formation auprès de l’Adeppi, organisme transrégional. Globalement, les apprenants détenus représentaient 5,4% de l’ensemble des apprenants en Communauté française.

Le deuxième groupe en ordre d’importance est constitué des apprenants recevant une allocation ou une aide du CPAS : 33% à Bruxelles, 28% en Wallonie, soit 30% au total.

¹⁴ Les demandeurs d’asile en ILA (Initiative Locale d’Accueil) ou dans les centres ouverts sont repris dans cette catégorie car ils bénéficient d’une aide en nature mais pas à proprement parler d’un revenu (ni d’un permis de travail leur permettant de s’en procurer).

¹⁵ Un seul opérateur bruxellois compte des apprenants détenus (3, sous surveillance électronique), et trois opérateurs wallons interviennent en prison pour 85 détenus (voir note 9).

Les chômeurs indemnisés constituent le troisième groupe : 18% à Bruxelles, 23% en Wallonie, soit 21% au total. Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les proportions relatives aux différents statuts sont très proches dans les deux Régions, hormis pour les chômeurs et les bénéficiaires du CPAS. La particularité régionale se marque au niveau de ces deux groupes : plus d'apprenants chômeurs en Wallonie et proportionnellement moins de bénéficiaires du CPAS, et l'inverse à Bruxelles.

Cette caractéristique du public est en lien direct avec le fait que les opérateurs d'alpha de Wallonie sont nettement plus nombreux à être agréés ou subventionnés dans le cadre de dispositifs d'insertion socio-professionnelle qu'à Bruxelles, comme on le verra mieux plus loin, à la section *Contrats de formation*.

Les apprenants qui ont un travail régulier sont à peine un millier au total (504 à Bruxelles, 507 en Wallonie, soit 7% dans les deux cas). Cette catégorie s'est amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000. Depuis lors, cette proportion varie peu et reste similaire dans les deux Régions.

L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public (notamment les cours en soirée ou à des moments compatibles avec les horaires de travail) et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.

Pour les deux dernières mini-catégories, les proportions sont identiques dans les deux Régions : près de 2% des apprenants sont pensionnés ou prépensionnés, et près de 2% encore bénéficient d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé. Notons que des personnes handicapées peuvent se retrouver dans d'autres catégories (chômeurs indemnisés, travailleurs en ateliers protégés, sans revenus personnels, etc.).

Apprenants inscrits comme demandeurs d'emploi

L'enquête recueille une information complémentaire concernant le statut des apprenants, à savoir s'ils sont ou non inscrits comme demandeurs d'emploi à Actiris ou au Forem, qu'ils soient ou non indemnisés à ce titre. En plus des chômeurs indemnisés déjà identifiés ci-dessus, cela concerne donc tous les apprenants inscrits comme 'demandeurs d'emploi libres', qui peuvent être des jeunes en stage d'attente, des travailleurs à temps partiel, des personnes 'au foyer', des bénéficiaires du CPAS, etc.

Au total, au moins 33% des apprenants à Bruxelles et 55% en Wallonie sont inscrits comme demandeurs d'emploi.¹⁶

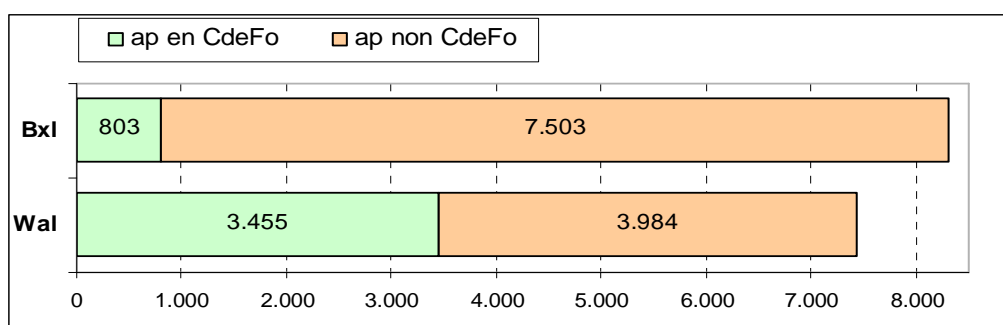
Outre les 18% d'apprenants chômeurs indemnisés à Bruxelles, on y trouve donc au moins 15% de demandeurs d'emploi non indemnisés. En Wallonie, ces proportions sont respectivement de 23% de chômeurs indemnisés et 32% de demandeurs d'emploi non indemnisés.

¹⁶ Il s'agit là d'une estimation minimum, car le taux de réponse pour cette question est faible (23% des organismes à Bruxelles, 49% en Wallonie). Ce taux de réponse exceptionnellement bas s'explique surtout par le fait que les opérateurs qui ne sont pas conventionnés pour des actions d'insertion socioprofessionnelle ou qui ne travaillent pas dans cette perspective ne disposent pas de cette donnée. Ils estiment généralement que la question de savoir si les participants sont ou non demandeurs d'emploi est intrusive dès lors qu'elle est sans pertinence par rapport à leur activité ou par rapport aux possibilités concrètes offertes aux apprenants qui suivent une formation auprès d'eux.

Apprenants en Contrat de formation (ISP)

L'enquête 2010 relève que, mis à part le public de l'ADEPPI¹⁷, 4.258 apprenants (27%) suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») conclu entre le stagiaire, l'organisme de formation, et Bruxelles-Formation ou le Forem. Ce contrat permet aux stagiaires de bénéficier de certains avantages (rétribution de 1€ par heure de formation suivie, intervention dans les frais de déplacement ou de garderie, etc.).

La situation est à cet égard nettement moins favorable à Bruxelles qu'en Wallonie, puisque 803 apprenants y avaient un contrat de formation, soit 10% des apprenants (même proportion qu'en 2009 et en 2008), tandis qu'ils étaient 3.455 en Wallonie, soit 46% (49% en 2009, 45% en 2008).



Cet écart s'explique par les politiques très différentes dans les deux régions concernant l'agrément ou le conventionnement d'opérateurs d'alpha comme organisme d'insertion socioprofessionnelle : seulement 11 organismes sont conventionnés à ce titre à Bruxelles¹⁸ (soit 15% des opérateurs ayant participé à l'enquête L&E), alors que l'enquête en dénombre 22 en Wallonie (32% des opérateurs).

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un contrat 'F 70 bis' est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à Actiris ou au Forem (assortie d'autres conditions, dont le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation : 20h/semaine à Bruxelles, 12h en Wallonie).

De ce point de vue, une proportion nettement plus importante d'apprenants en alpha serait potentiellement éligible à bénéficier d'un tel dispositif, en tout cas à Bruxelles.

En effet, comme on l'a vu ci-dessus, au moins 33% des apprenants à Bruxelles et 55% en Wallonie sont inscrits comme demandeurs d'emploi (estimation minimum, comme expliqué à la note 16).

Sous l'angle du genre, les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 71% à Bruxelles et 62% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion d'apprenantes dans chacune des Régions (pour mémoire, respectivement 69% et 60%) et même à la proportion de femmes présentes chez les opérateurs organisant des contrats de formation (68% de femmes chez ces opérateurs à Bruxelles, 59% en Wallonie).

¹⁷ Les organismes assurant la formation des détenus disposent de conventions spécifiques avec Bruxelles-Formation ou le Forem, mais nous ne disposons pas de données chiffrées concernant les apprenants détenus qui bénéficieraient d'un contrat de formation.

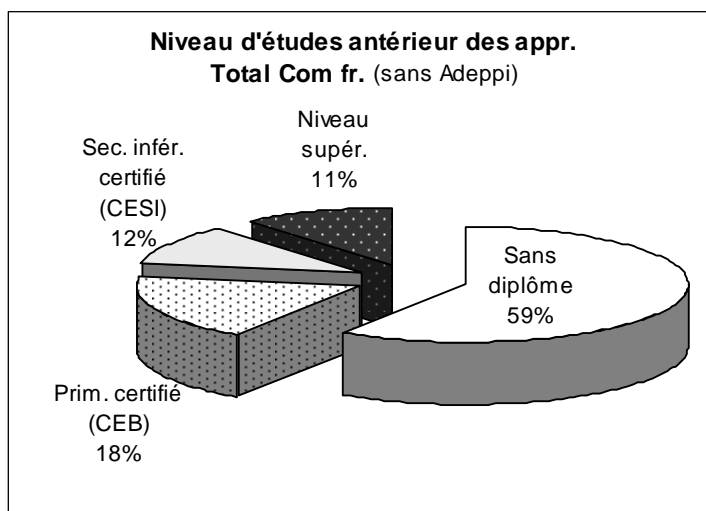
¹⁸ Officiellement, 9 organismes sont conventionnés avec Bruxelles-Formation pour Alpha-ISP, plus Alpha-Signes qui a une convention spéciale 'public handicapé'. L'enquête L&E le compte comme opérateur d'alpha, ce qu'il est effectivement comme son nom l'indique, et compte trois fois un des organismes conventionnés (Collectif Alpha, qui a 3 centres dans 3 communes différentes) ; par contre un des organismes conventionnés n'a pas participé à l'enquête L&E.

Précisons que la grande majorité des opérateurs d'alpha ISP accueillent un public plus large que les stagiaires en contrat de formation : la part des stagiaires ISP par rapport à l'ensemble des apprenants de ces organismes représente en moyenne 45% à Bruxelles, 71% en Wallonie. Seuls 3 opérateurs alpha-ISP sur 11 à Bruxelles, 6 sur 22 en Wallonie, ont un public exclusivement constitué de stagiaires en contrat de formation.

Niveau de scolarité antérieur

On soulignera d'emblée que l'information concernant le niveau de scolarité antérieur des apprenants est assez fragile, d'une part parce que les niveaux ne sont pas toujours connus ou comparables, d'autre part parce que le fait de détenir le CEB ne garantit pas forcément la maîtrise des compétences correspondantes (l'inverse peut être vrai aussi, mais c'est plus rare). Il serait dès lors préférable de pouvoir se baser sur le positionnement des participants par rapport à des tests standardisés, mais de tels tests n'ont été élaborés que très récemment dans le secteur de l'alpha et hormis les régionales de Lire et Ecrire, ils ne sont actuellement utilisés que par peu d'organismes.

Mis à part le public de l'Adeppi¹⁹, 59,2% de l'ensemble des apprenants n'ont pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (CEB, le diplôme de primaire). En y ajoutant les 18,4% qui possédaient au mieux ce certificat, 78% n'avaient pas dépassé ce niveau élémentaire. Bien que le nombre d'apprenants enregistré par l'enquête 2010 ait augmenté de plus d'un millier par rapport à l'année précédente, ces proportions sont restées identiques.



Si la majorité des apprenants a donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur de l'alpha, le fait que près d'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques commentaires.

Cette situation s'explique d'une part par l'expertise en matière d'enseignement du FLE (Français Langue Etrangère), qui s'est naturellement développée dans le secteur de l'alpha puisqu'il accueille depuis l'origine principalement des apprenants étrangers. Cette expertise et sa notoriété continuent de drainer vers ce secteur un public demandeur de FLE, quel que soit son niveau de scolarité. La part du public « FLE scolarisés » décroît cependant depuis le début de la décennie, ce qui témoigne que les acteurs du secteur de l'alpha se sont recentrés sur la formation des adultes les moins scolarisés. Ce recentrage n'est toutefois possible que s'il existe une offre de formation alternative²⁰, pouvant accueillir les apprenants qui s'adressent au secteur de l'alpha pour ainsi dire par défaut.

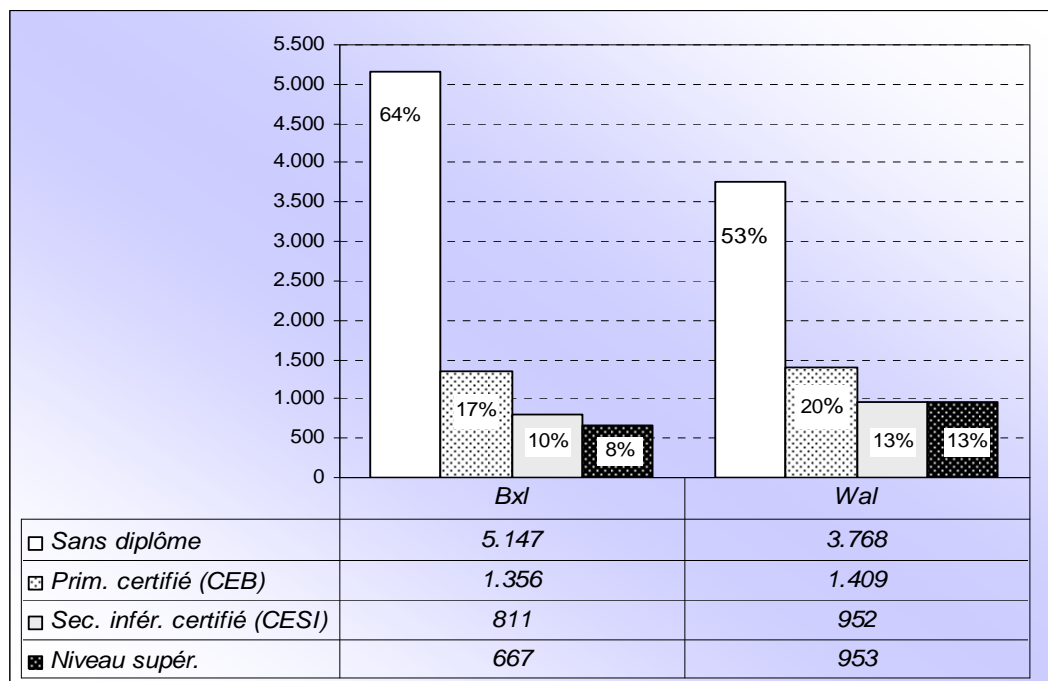
¹⁹ Comme pour la plupart des données apprenants, le public de l'ADEPPI est relativement différent : 58% des participants ont au mieux le CEB, 33% le CESI et 9% un niveau supérieur – un public donc globalement plus scolarisé que celui des autres opérateurs d'alpha.

²⁰ L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces dernières années a permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement. Notons toutefois que les critères administratifs pour s'inscrire en promotion sociale (papiers en règle, etc.) renvoient de fait certains apprenants vers le secteur associatif.

La présence dans le secteur de l’alpha d’apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète aussi le haut niveau exigé pour accéder à l’emploi ou pour suivre d’autres formations, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus manuels. Elle reflète encore que de nombreuses personnes pourtant détentrices d’un CESI, et à fortiori d’un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies face à l’écrit dans leur vie quotidienne.

Infléchir ces deux derniers facteurs (niveau des prérequis, et illettrisme de personnes scolarisées en Belgique) implique évidemment des actions hors du champ de l’alphabétisation : dans le monde du travail, de la formation professionnelle, de l’école et de la formation initiale. Reste qu’au sein même du secteur de l’alphabétisation, c’est un enjeu crucial que les opérateurs maintiennent leur objectif d’accueillir le public qui n’est pas ou très peu scolarisé – le risque étant toujours qu’un public chasse l’autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Les deux Régions sont assez proches quant à la proportion globale d’apprenants ayant au mieux le CEB (81% à Bruxelles, 73% en Wallonie), mais la répartition au sein de ce groupe diffère nettement, et cette différence se maintient au fil des ans. Le graphique suivant montre en effet qu’à Bruxelles, la grande majorité des apprenants n’a pas suivi de réelle scolarité ou n’a obtenu aucun diplôme (64% de l’ensemble du public) et que seuls 17% détiennent le CEB (mais pas au-delà). En Wallonie, ces proportions sont moins contrastées : respectivement 53% et 20%.



Cette différence dans les niveaux scolaires les moins élevés est notamment en lien avec les nationalités des apprenants : en Wallonie, où les apprenants « belges à la naissance » ou de nationalité « anciens pays de l’UE » ou « Europe centrale et de l’est » sont nettement plus nombreux qu’à Bruxelles, la probabilité de compter parmi le public des personnes qui n’ont pas ou quasi pas été scolarisées est forcément moindre.

La différence quant à la proportion d’apprenants ayant un petit niveau de diplôme – CEB mais pas plus / CESI mais pas plus, soit respectivement 17% et 10% à Bruxelles, 20% et 13% en Wallonie – fait écho au fait que les groupes ‘Formation de base / Remise à niveau’ ne sont pas rares en

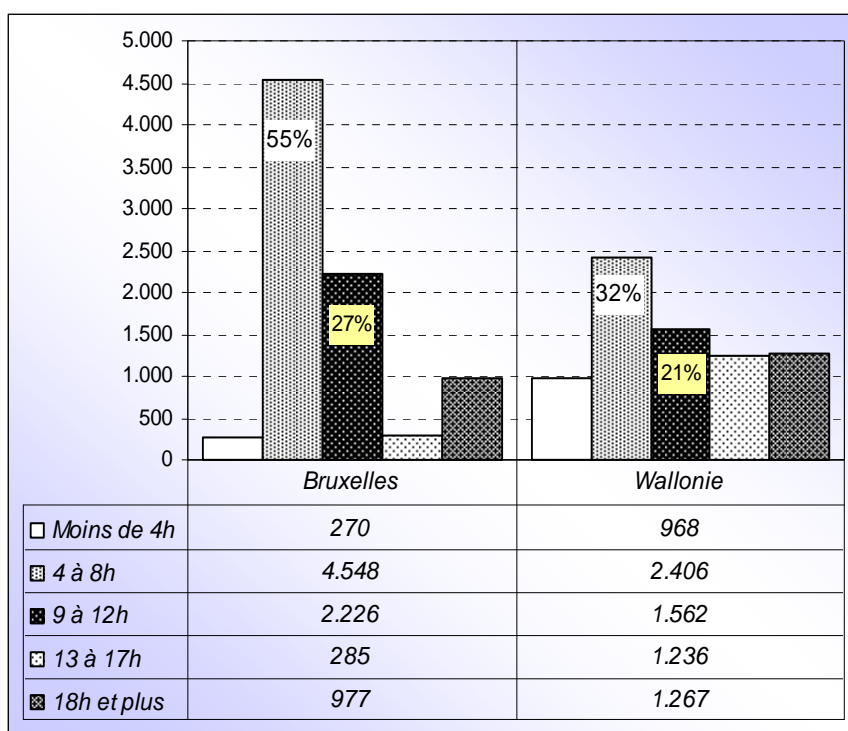
Wallonie (10%) tandis qu'ils sont une exception à Bruxelles (3,6% des groupes). Cette différence-ci tient probablement à l'importance des formations Alpha-ISP en Wallonie. Comme déjà dit plus haut, celles-ci jouent, pour une partie du public, le rôle de « chaînon manquant » dans l'offre de formation. Un public peut-être « trop scolarisé » pour correspondre strictement au public-cible du secteur de l'Alpha, mais dont la maîtrise des compétences de base est en tout cas jugée insuffisante – à tort ou à raison – pour accéder à l'emploi ou aux formations qualifiantes. La même corrélation peut d'ailleurs s'observer à Bruxelles : plus de la moitié des groupes 'Formation de base / Remise à niveau' qu'on y dénombre (12 sur 22) sont localisés chez des organismes d'ISP.

Durée et moment de la formation

Nombre d'heures de formation suivies par semaine

L'horaire suivi par le plus grand nombre de participants est de 4 à 8h par semaine (44% des apprenants), puis de 9 à 12h (24%) ; les horaires très courts, moins de 4h/semaine, sont les moins fréquents (8%). A part ces tendances générales qu'on retrouve dans les deux Régions, les pratiques en matière d'horaires sont si différentes de l'une à l'autre qu'il est plus intéressant de les mettre en regard. La détermination d'un horaire de formation résulte d'une combinaison de facteurs, dont les plus essentiels sont les options pédagogiques d'une part, d'autre part les choix des participants en fonction de leurs besoins et de leur disponibilité. Les données suivantes montrent qu'y interviennent aussi des facteurs extérieurs, administratifs en l'occurrence, dont l'incidence est ici très forte.

Ce qui saute aux yeux en observant le graphique est d'une part la prépondérance nette de l'horaire de 4h à 8h par semaine à Bruxelles (55% des apprenants), et d'autre part qu'en Wallonie les apprenants suivent des horaires plus variés et aussi plus fréquemment des horaires importants. Ils sont ainsi 17% à suivre de 13 à 17h par semaine et également 17% à suivre au moins 18h, alors que l'horaire 13-17h est très rare à Bruxelles (3%) et que seuls 12% des apprenants y suivent un horaire hebdomadaire de 18h et plus.



Cette situation contrastée s'explique par la proportion très différente de stagiaires en contrat de formation (pour mémoire : 46% en Wallonie, 10% à Bruxelles), lesquels suivent nécessairement un horaire conséquent, mais également par les réglementations différentes quant à l'horaire hebdomadaire minimum dans le cadre de ces formations ISP.

A Bruxelles, ce minimum horaire dans le cadre des formations Alpha-ISP est de 20h/semaine²¹ ; en Wallonie il est de 12h/semaine.

Bien que le dispositif ISP wallon n'exerce donc pas une contrainte aussi stricte à l'égard de l'horaire, les deux-tiers des opérateurs Alpha conventionnés avec le Forem proposent cependant des formations d'au moins 18h/semaine. De fait, seuls les organismes conventionnés avec Bruxelles-Formation ou avec le Forem comptent des apprenants suivant un tel horaire.²²

L'inverse n'est toutefois pas vrai : si les opérateurs d'alpha conventionnés avec Bruxelles-Formation organisent tous des formations d'au moins 18h/semaine (obligatoirement 20h, comme on l'a vu), en Wallonie ce n'est pas le cas pour 8 des 22 organismes à être conventionnés avec le Forem.

Si bien que sur l'ensemble des opérateurs d'alpha en Communauté française, seuls 15% ont pour pratique un horaire aussi intensif. Cette observation mérite à elle seule que soit mise en débat la pertinence d'un tel horaire pour un tel type de formation.

Après cette réflexion sur les formations longues, on clôturera l'analyse des horaires de formation en abordant un instant ceux qui se situent à l'autre bout de l'offre : les horaires comptant moins de 4h par semaine, qui sont suivis par 3% des apprenants à Bruxelles (270 personnes) et 13% en Wallonie (près d'un millier).

Moins de 4h/semaine pour acquérir ou renforcer les compétences visées par les formations d'alphabétisation – lire, écrire, calculer, parler, réfléchir, créer... – cela semble évidemment fort peu. Mais c'est peut-être assez pour renouer avec le goût d'apprendre, reprendre confiance, compenser des lacunes... Ou c'est peut-être seulement de ce temps-là qu'on dispose, quels que soient les besoins ou les désirs.

Lire et Ecrire estime de manière générale qu'un horaire aussi minime est insuffisant pour l'alphabétisation, d'autant que le rythme d'acquisition est alors si lent qu'il ne permet pas de soutenir la motivation des apprenants. Mais Lire et Ecrire défend par ailleurs le principe que chacun puisse trouver près de chez soi une formation correspondant à ses besoins et à ses aspirations. La question est dès lors de savoir si les participants adoptent un tel horaire à défaut d'une autre offre ou s'ils en font le choix. Les données de l'enquête sont rassurantes à cet égard : sur les 40 opérateurs d'alpha comptant des apprenants qui suivent moins de 4h/semaine, seuls 14 proposent uniquement cet horaire, soit 7% de l'ensemble des organismes. De plus, parmi ces 14 opérateurs, 5 travaillent uniquement sur le mode de la formation individuelle (en tête-à-tête ou avec maximum 2-3 apprenants), ce qui modifie évidemment la relation pédagogique, et dans deux autres cas, il s'agit d'une formation complémentaire (à une formation professionnelle dans l'un, au travail dans un atelier protégé dans l'autre).

Cet horaire très court apparaît donc essentiellement comme une offre de formation au sein d'un éventail plus large, qui permet de répondre à des besoins particuliers. On notera d'ailleurs une certaine coïncidence avec l'offre de cours du soir (dans 30% des cas), bien que ceux-ci comprennent majoritairement un horaire plus long.

²¹ Depuis la rentrée 2008-2009, Bruxelles-Formation a fixé ainsi l'horaire pour les contrats de formation (antérieurement fixé à 18h/semaine), en référence à une réglementation de l'ONEM accordant aux chômeurs indemnisés la dispense de certaines obligations (dont la disponibilité sur le marché de l'emploi) lorsqu'ils suivent une formation de minimum 20h/semaine en moyenne au cours de la formation. Pour plus d'informations, voir : Catherine BASTYNS, *Note sur l'alphabétisation dans le cadre de l'ISP à Bruxelles, et comparaison avec la Wallonie*, Lire et Ecrire Communauté française. (à paraître en janvier 2012)

²² A 3 exceptions près : 2 organismes « non ISP » à Bruxelles, 1 en Wallonie.

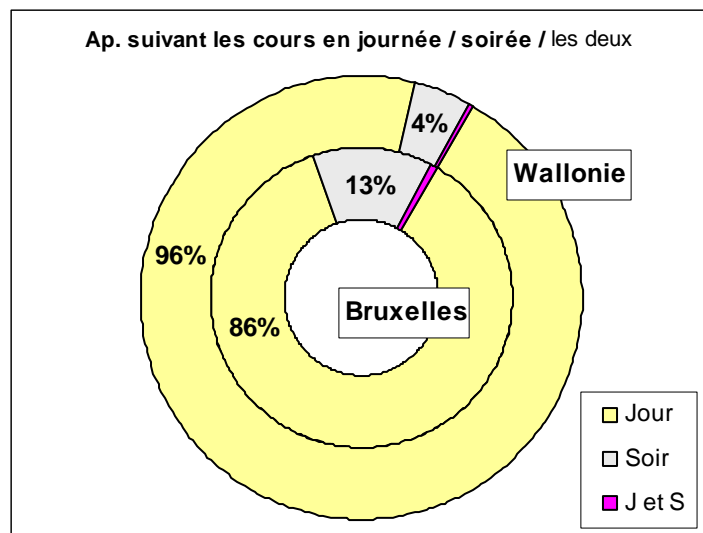
Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

En 2010, 26 opérateurs offraient des cours du soir à Bruxelles (22 en 2009 et en 2008), 18 en Wallonie (17 en 2009, 15 en 2008). L'écart entre Régions est plus important quant au nombre d'apprenants suivant la formation en soirée : 14% des apprenants à Bruxelles, 4% en Wallonie. Mais cette différence régionale est en réalité plutôt une différence rural / urbain. En effet, si les cours du soir permettent à un public non disponible en journée (notamment les personnes qui travaillent) d'accéder aux formations, encore faut-il que les participants aient la possibilité de rejoindre leur lieu de formation à ce moment – ce que les transports publics permettent moins voire pas du tout en zone rurale. De fait l'offre de cours du soir en Wallonie est localisée, sauf exception, dans les centres urbains relativement importants.

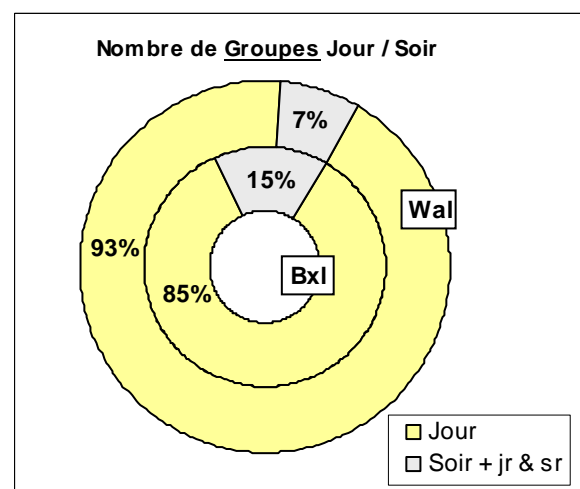
On soulignera par ailleurs que toutes les associations Lire et Ecrire (les 6 locales bruxelloises et/ou leurs partenaires conventionnés, et les 8 régionales wallonnes) organisent des cours en soirée, parce que cela participe de la politique globale du mouvement de réaliser une offre accessible à tous.

On comptait à Bruxelles 1.142 apprenants participant aux cours en soirée (en incluant ceux qui combinent un horaire jour/soir), 321 en Wallonie, soit comme déjà dit 14% et 4%.

Au cours des cinq dernières années, la proportion d'apprenants en soirée a fluctué entre 11% et 17% à Bruxelles, tandis qu'elle variait peu en Wallonie (de 4% à 6%).



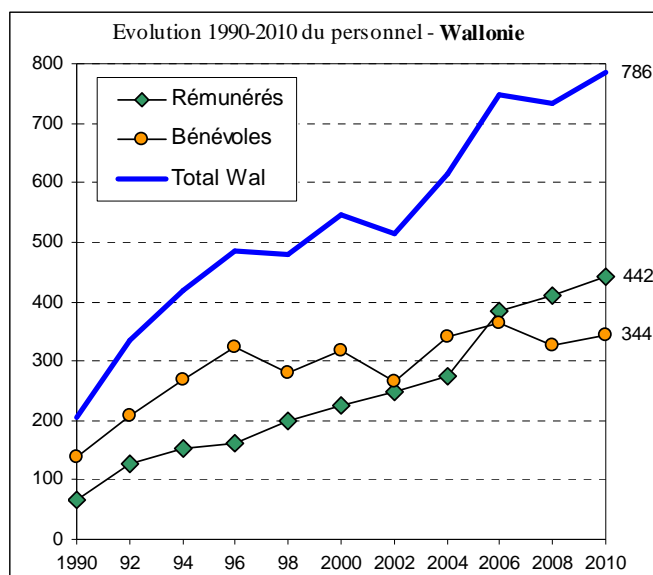
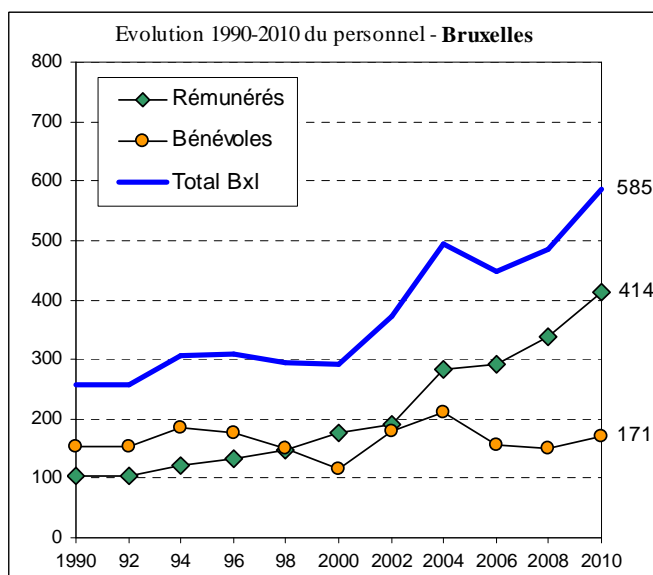
La juxtaposition des deux graphiques permet de comparer l'importance des groupes organisés en soirée avec celle du public accueilli dans ces formations. On observera qu'en Wallonie ces groupes comptent en moyenne nettement moins de participants que les groupes de jour (7% des groupes, pour 4% des apprenants), alors qu'à Bruxelles la proportion de groupes du soir et celle des apprenants suivant la formation le soir sont très similaires (15% des groupes pour 14% des apprenants).



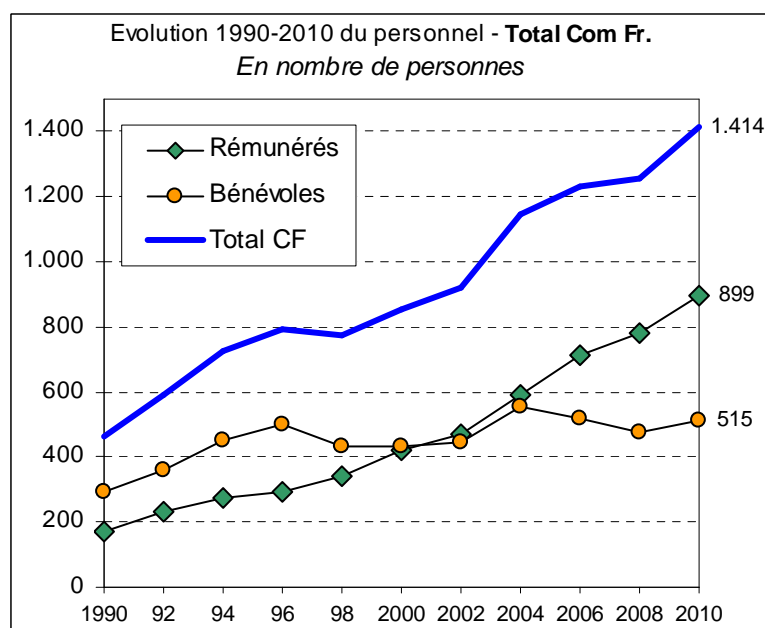
L'ENCADREMENT

En 1990, l'enquête de Lire et Ecrire dénombrait 462 personnes travaillant en alpha. Vingt ans plus tard, ce chiffre a plus que triplé (tandis que le nombre d'apprenants a plus que quintuplé). Derrière cette croissance globale se profilent d'autres changements qui reflètent l'évolution du secteur. Le plus frappant est l'amenuisement de la proportion de travailleurs bénévoles (ou de volontaires, si l'on préfère) par rapport aux rémunérés. Un autre changement majeur, plus qualitatif, est la diversification des fonctions assurées par les travailleurs rémunérés.

En 2010, parmi les 1.414 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha, 899 étaient des travailleurs rémunérés et 515 des bénévoles. Les 899 rémunérés se répartissent ainsi : 414 à Bruxelles, 442 en Wallonie, auxquels il faut ajouter le personnel, uniquement des rémunérés, de l'ADEPPI (28 personnes) et de Lire et Ecrire Communauté française (15). Si le nombre de travailleurs rémunérés est relativement proche dans les deux Régions, ce n'est pas le cas des bénévoles, bien plus nombreux en Wallonie (344) qu'à Bruxelles (171), ce qui explique le contraste entre les courbes 'Total' des graphiques ci-dessous.



Le graphique qui illustre l'évolution du personnel pour l'ensemble de la Communauté française (inclus l'Adeppi et L&E CF) montre que jusqu'au début des années 2000 les bénévoles étaient globalement plus nombreux que les rémunérés. Bien que cette proportion s'inverse alors, le nombre de bénévoles augmente encore de 2000 à 2005, parallèlement à l'augmentation des rémunérés. A partir de là, le nombre de rémunérés continue de croître, tandis que le nombre de bénévoles s'amenuise, sauf la dernière année.



Les bénévoles représentent actuellement 36% de l'ensemble du personnel (29% à Bruxelles, 44% en Wallonie), alors qu'ils en constituaient plus de 60% au début des années 90, et cela dans les deux Régions.

Les bénévoles ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes ou en difficulté par rapport à l'écrit. Actuellement encore, ils sont un demi-millier à s'engager dans des projets d'alpha, et de nombreuses associations restent très attachées à la participation des bénévoles, qui témoigne d'une implication citoyenne dans cette problématique. Sur l'ensemble des organismes ayant participé à l'enquête 2010, 45% des organismes bruxellois et 67% des organismes wallons impliquaient des bénévoles. Mais contrairement à ce qui se passait à l'époque pionnière du mouvement d'alphabétisation, fort peu d'associations fonctionnent encore exclusivement grâce à des volontaires : c'est le cas pour 3 organismes à Bruxelles et 6 en Wallonie. On soulignera que quasi tous les neuf travaillent sur ce mode depuis de nombreuses années.

Les données bénévoles / rémunérés évoquées jusqu'ici concernent le nombre de personnes. Pour estimer la contribution respective de ces deux catégories de travailleurs, ces données doivent être affinées en tenant compte du temps de travail effectivement presté.

Le temps de travail presté par les 899 rémunérés représente au total 654 équivalents temps plein (ETP) ; celui presté par les 515 bénévoles représente lui 69,5 ETP, soit 10% du temps de travail total presté dans le secteur informel (11,5% en Wallonie et 9% à Bruxelles).²³ Ces proportions sont quasi identiques à celles des trois années précédentes.

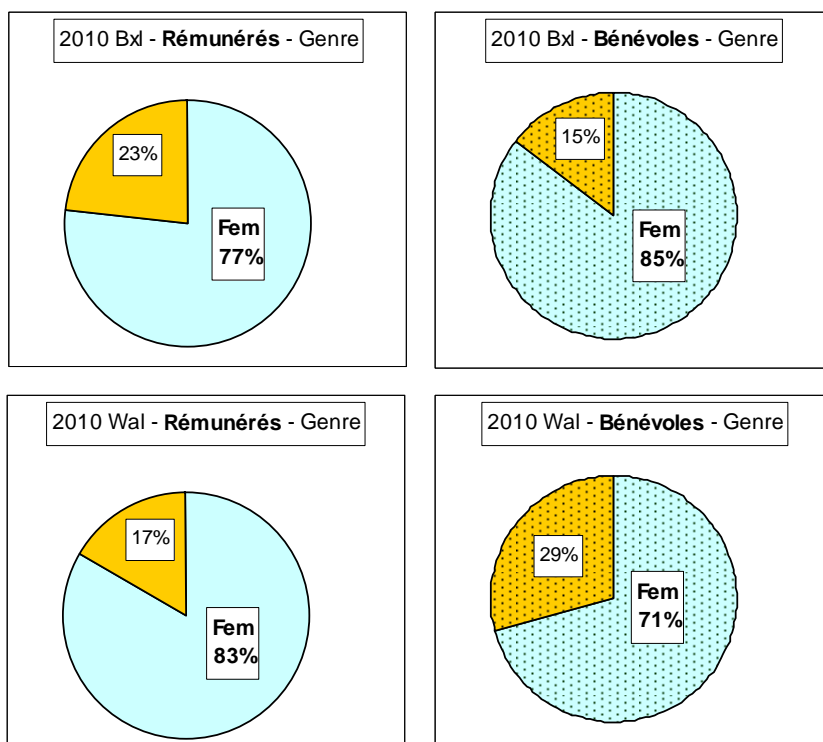
Caractéristiques du personnel

Ces caractéristiques présentent dans l'ensemble fort peu de variations par rapport aux années précédentes ; le cas échéant, nous les signalons.

Genre

Globalement, le personnel de l'alpha est très majoritairement féminin : 80% des rémunérés et 76% des bénévoles sont des femmes. Une proportion donc encore plus importante que celle des femmes parmi les apprenants, qui représente déjà 62% (65% sans l'Adeppi).

On notera que c'est parmi les bénévoles en Wallonie qu'on trouve la répartition la plus équilibrée sur le plan du genre, avec 29% d'hommes (et même 30% l'an passé).

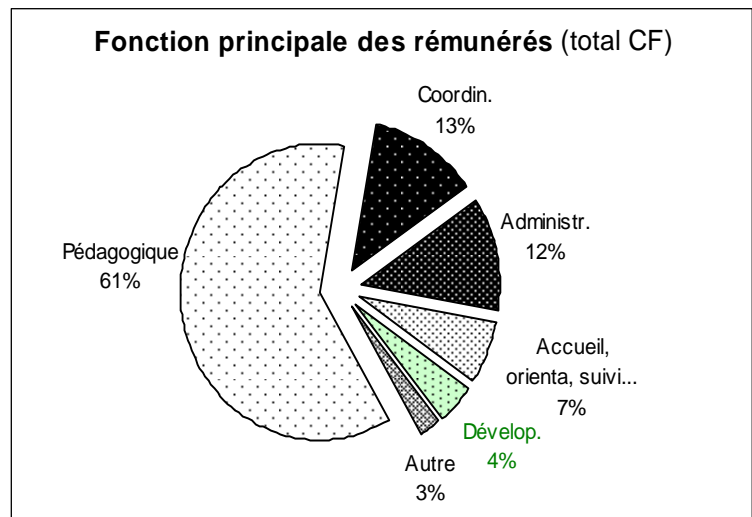


²³ Pour le détail du calcul de cette estimation, voir le tableau « Annexe 2 » en fin de ce document.

Fonction

De son origine jusqu'au milieu des années '90, le secteur de l'alphabétisation se caractérisait par une grande polyvalence des membres de l'équipe, chaque formateur (on disait alors plutôt 'animateur') contribuant peu ou prou au travail administratif, à l'accueil et à l'accompagnement des apprenants, etc. Ce mode de fonctionnement se retrouvait tant chez les rémunérés que chez les bénévoles ; actuellement, ils diffèrent beaucoup sur ce plan.

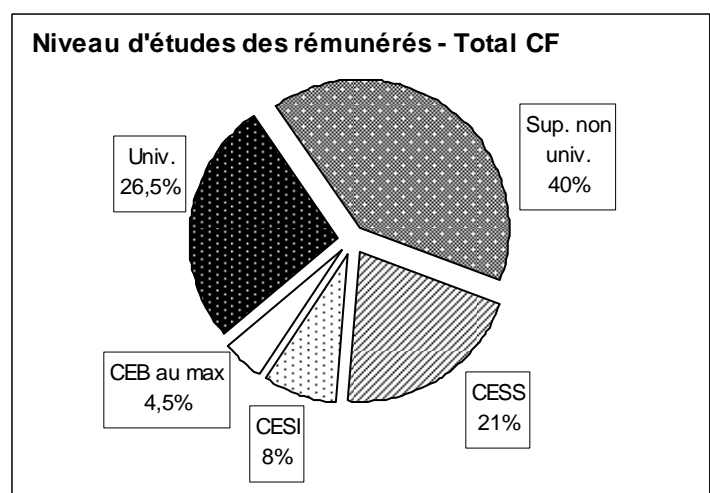
Six rémunérés sur dix se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs ou conseillers pédagogiques, animateurs d'ateliers, etc.). Les autres fonctions (direction ou coordination générale, administration, accueil ou accompagnement du public, sensibilisation, développement des projets, etc.) ont augmenté à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait.



Par contre quasi tous les bénévoles (94%) interviennent principalement comme formateurs. Cette situation, qui semble si évidente dans le secteur tant à Bruxelles qu'en Wallonie, ne l'est pas autant qu'on croit. Ainsi, dans le réseau de Lire et Ecrire Suisse romande, où les bénévoles sont restés bien plus nombreux que chez nous, ils sont beaucoup plus rarement formateurs : on les retrouve davantage dans des fonctions telles que l'accueil, le secrétariat, l'aide à la gestion, l'accompagnement des apprenants, l'organisation de sorties ou d'événements, la maintenance, etc.

Niveau de formation initiale et type d'orientation

Les deux-tiers des rémunérés ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 40% sont diplômés du supérieur non universitaire, 26% sont universitaires. Quant à l'orientation de cette formation initiale, 31% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 21% de type sociale et une minorité (5%) de type psychologique. 43% ont fait d'autres types d'études, ou ont arrêté leur cursus avant de choisir une orientation.



Parmi les personnes dont le niveau de formation initiale est peu élevé, on trouve notamment des anciens apprenants, affectés à des fonctions de formation ou de sensibilisation/accueil des nouveaux apprenants, où leur expérience et leur motivation s'avèrent particulièrement stimulantes.

Niveau d'études rémunérés - 2010	Univ	Sup. non univ	CESS	CESI	CEB au max	Total
Bruxelles	103	140	86	44	35	408
% sur total Bxl	25%	34%	21%	11%	9%	100%
Wallonie	116	198	92	26	5	437
% sur total Wal	27%	45%	21%	6%	1%	100%
Adeppi et L&E com	16	18	6	2	0	42
Total CF	235	356	184	72	40	887
% sur total CF	26%	40%	21%	8%	5%	100%

Taux de réponse : 99%

On notera qu'à Bruxelles, la proportion de rémunérés de niveau CESI (diplôme secondaire inférieur) ou 'CEB au maximum' est nettement plus importante qu'en Wallonie (20% au total, contre 7%), et ceci tient en bonne partie à une politique de recrutement tout-à-fait particulière des rémunérés dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA). Des personnes majoritairement CESI ont été engagées dans ce cadre après avoir suivi une formation spécifique organisée par Lire et Ecrire pour pouvoir assurer la fonction de formateur.

Le niveau de formation initiale des bénévoles est encore plus élevé que celui des rémunérés : 32% d'universitaires et 54% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire. Le nombre de bénévoles n'ayant au mieux que le CESI est infime : 15 personnes, soit à peine 3%.

Les bénévoles ont aussi plus souvent que les rémunérés une formation initiale de type pédagogique (50%), ce qui n'empêche pas qu'ils soient nombreux à avoir suivi un module de formation spécifique avant ou au début de leur entrée en fonction dans le secteur. Et ils sont invités, comme les rémunérés, à poursuivre régulièrement leur formation en participant à de tels modules, qui sont pour l'essentiel organisés par les différentes régionales de *Lire et Ecrire* et par la coordination L & E Communauté française.

Temps de travail presté en alpha – Fréquence du temps partiel

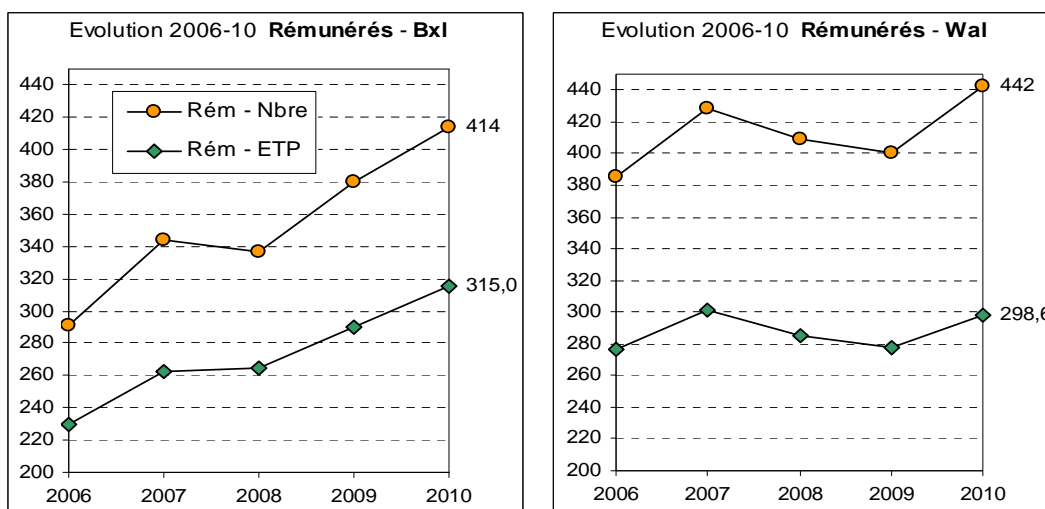
On a vu ci-dessus que le temps de travail presté par les 899 rémunérés représentait au total 654 équivalents temps plein (ETP) en 2010. Effectivement, sur l'ensemble des rémunérés, 57% travaillent à temps partiel pour les activités du champ de l'alpha.²⁴

Soulignons toutefois que de nombreuses personnes prestant à temps partiel pour l'alpha consacrent une autre part de leur temps de travail à d'autres pôles d'activités du même organisme (par ex. l'école de devoirs, d'autres formations, un service social, etc.). Le fait qu'elles prestent un temps partiel pour l'alpha ne signifie donc pas nécessairement qu'elles sont engagées à temps partiel par l'organisme.

Le temps de travail moyen presté par les rémunérés est de 0,8 ETP à Bruxelles et 0,7 ETP en Wallonie, ceci de manière constante depuis 2005.

Le graphique suivant permet de comparer sur les cinq dernières années les courbes de croissance des rémunérés dans les deux Régions, en nombre de personnes et en équivalent temps plein.

²⁴ Cette proportion est de 49% à Bruxelles, 64% en Wallonie, 47% à Lire et Ecrire Communauté française, et 64% à l'Adeppi.



On notera ainsi qu'avec un nombre un peu plus élevé de rémunérés en Wallonie (442, pour 414 à Bruxelles), on compte pour eux un temps de travail global légèrement moindre (298,6 ETP, pour 315 ETP à Bruxelles).

Quant aux bénévoles, la grande majorité d'entre eux (79%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation. Seuls 15% y consacrent plus de 6 h/semaine, mais il est encore plus rare que les bénévoles prestent moins de 2h/semaine (31 personnes, soit 6%). Pour rappel, le temps de travail presté par les bénévoles représentait 69,5 ETP, soit 10% du temps total presté dans le secteur.

Autres caractéristiques des bénévoles

56% des bénévoles collaborent aux activités d'alphabétisation depuis plus de deux ans, 25% depuis six mois à deux ans, et 18% sont des 'nouveaux', engagés depuis moins de six mois.

La grande majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (64%) ; 10% travaillent par ailleurs ; 6% sont chômeurs et 19% ne travaillent pas par ailleurs, tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, etc.).

Financement des rémunérés

On mentionnera enfin cette 'caractéristique' qui tient moins aux personnes qu'à la possibilité matérielle de les engager : la majorité du personnel rémunéré travaillant en alpha (57%) est embauchée dans le cadre des programmes de résorption du chômage (principalement ACS à Bruxelles, APE en Wallonie).²⁵ La proportion de ce personnel PRC est de 54% à Bruxelles, 60% en Wallonie ; elle monte à 86% pour l'ADEPPI. Les programmes PRC constituent de ce fait la principale source de financement du secteur non formel de l'alphabétisation.

²⁵ Les divers programmes de résorption du chômage (TCT, PRIME, FBIE, etc.) ont été regroupés sous le nom d'ACS (Agents Contractuels Subventionnés) à Bruxelles et APE (Aides à la Promotion de l'Emploi) en Wallonie. Ces dispositifs octroient une intervention financière aux employeurs engageant des demandeurs d'emploi inoccupés pour des tâches relatives au secteur non marchand.

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes (de 2008 à 2010)

Synthèse Communauté française	2010 ou 2009-10						2009 / 2008-09					2008 / 2007-08		
	Nbre d'appren.			Opérateur d'alpha [sans données]	Rémunérés		Bén.	Nbre d'ap.	Op. d'alpha [sans données]	Rémunérés		Bén.	Nbre d'ap.	Op. d'alpha [sans données]
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein				Nbre	Nbre			
TOTAL BRUXELLES														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.744	2.562	8.306		414	314,97	171	7.834		380	289,57	167	7.428	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus Conventions Plan Bruxellois Alpha)	1.489	894	2.383		109	100,70	0	2.541		107	99,75	0	2.480	
.	4.255	1.668	5.923		305	214,27	171	5.293		273	189,82	167	4.948	
% Lire & Ecrire (& conventions PBA) sur Total Bruxelles	26%	35%	29%		26%	32%	0%	32%		28%	34%	0%	33%	
Nombre "brut" d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *			122	15				108	26				101	29
* Nombre 'brut' : les op. conventionnés dans le cadre du "Plan Alpha" et qui organisent en propre d'autres formations alpha sont comptés deux fois Nombre net : voir page suivante														
Nbre d'opérateurs impliqués ds la mise en œuvre du Plan d'Alpha bruxellois			55	0				51	0				48	0
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			41					43					40	
TOTAL WALLONIE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	4.461	2.978	7.439		442	298,55	344	6.867		400	277,35	332	7.179	
Ss-total Lire et Ecrire (& parten. L&E Namur)	1.512	1.056	2.568		181	147,43	102	2.640		172	142,00	104	3.006	
Sous-total Autres opérateurs	2.949	1.922	4.871		261	151,12	242	4.227		228	135,35	228	4.173	
% Lire & Ecrire (+ partenaires de L&E Namur) sur Total Wallonie	34%	35%	35%		41%	49%	30%	38%		43%	51%	31%	42%	
Nombre "brut" d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *			72	28				67	29				76	20
* Nombre 'brut' : les op. conventionnés avec L&E Namur et qui organisent en propre d'autres formations alpha [2 sur 3 en 2010] sont comptés deux fois Nombre net : voir page suivante														
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			23					22					20	

Synthèse Communauté française (suite et fin)	2010 ou 2009-10							2009 / 2008-09					2008 / 2007-08	
	Nbre d'appren.			Opérat. d'alpha [sans données]	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Op. d'alpha [sans données]	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Op. d'alpha [sans données]
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
Lire et Ecrire en Communauté française					15	11,80	0			14	11,10	0		
ADEPPI (formations en prisons & maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie)	58	748	806		28	19,90	0	815		25	15,85	0	810	
Nbre d'organismes agissant s/ l'ensemble de la CF :	2				2			2			2			
TOTAL COMMUNAUTE FRANCAISE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	10.263	6.288	16.551		899	645,22	515	15.516		819	593,87	499	15.417	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus partenariats)	3.001	1.950	4.951		305	259,93	102	5.181		293	252,85	104	5.486	
Sous-total Autres opérateurs	7.262	4.338	11.600		594	385,29	413	10.335		526	341,02	395	9.931	
% Lire & Ecrire (& partenariats) sur Total CF	29%	31%	30%		34%	40%	20%	33%		36%	43%	21%	36%	
Nombre "brut" d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête	196		43		177		55		179		49			
Nombre "net" d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête PAR TYPE D'ORGANISME	Nbre "net" d'organismes = en comptant une seule fois les org. partenaires de Lire et Ecrire (Plan Alpha Bxl et L&E Namur) organisant aussi des formations d'alpha en dehors de ces conventions.													
A Bruxelles														
Associations	78		14		68		23		69		26			
Opér. (para) publics	18		1		17		3		13		3			
	96		15		85		26		82		29			
En Wallonie														
Associations	61		20		55		22		60		16			
Opér. (para) publics	9		8		10		7		14		4			
	70		28		65		29		74		20			
Com. Franç.														
Associations	2		0		2		0		2		0			
Nombre d'organismes - Total "net"	168		43	211		152		55	207		158		49	
Taux de réponse :	80% [168 sur 211]				73% [152 s/ 207]				76%					

ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

2010 / 2009-2010	Nombre d'apprenants	Rémunérés		Bénévoles			Total			Taux d'encadrement	
		Nombre de rém.	équiv. tps plein	Nombre de bén	Nbre bén. tps de trav connu	équiv. tps plein (1)	Nombre. B + R	B + R tps de trav. connu	équiv. tps plein	Taux brut (2)	Taux net (3)
Temps de travail inconnu pour 1 bénévole											
Bruxelles	8.306	414	314,97	171	170	30,74	585	584	345,7	14	24
% rém / bén, en nbre de pers.		71%		29%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		91%		9%			100%				
Wallonie	7.439	442	298,55	344	344	38,70	786	786	337,3	9	22
% rém / bén, en nbre de pers.		56%		44%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		89%		11%			100%				
L&E Commun. fr.	0	15	11,80	0		0	15	15	11,8		
Adeppi	806	28	19,90	0		0	28	28	19,9	29	41
Total CF	16.551	899	645,2	515	514	69,4	1.414	1.413	714,7	12	23
% rém / bén, en nbre de pers.		64%		36%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		90%		10%			100%				

(1) Calcul temps de travail des bénévoles (données en h/sem.) : 36 h/sem. = 1 équivalent temps plein.

(2) Taux brut = nombre total d'apprenants divisé par nombre total de membres du personnel (rémunérés + bénévoles)

(3) Taux net = nombre total d'apprenants divisé par nombre total d'équivalents temps plein pour l'ensemble du personnel (rém. + bén.)

N.B. : L'estimation du taux d'encadrement est basée sur une moyenne, et comporte en ce sens un **biais important** (un même poids est donné à chaque apprenant, quel que soit le nombre d'heures de formation suivies par semaine).

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL DE L'ENQUÊTE

<i>Croissance du public de 1990 à 2010</i>	1
<i>Types d'opérateurs et évolution du nombre de participants à l'enquête</i>	2
<i>Le 'périmètre' de l'alphabétisation</i>	3
<i>Répartition des groupes selon les types de formation</i>	4
<i>Une approche intégrée</i>	5
<i>Une offre qui reste insuffisante</i>	5

LES APPRENANTES ET APPRENANTS

<i>Genre</i>	6
<i>Age</i>	8
<i>Nationalité</i>	8
<i>Statut socioprofessionnel (selon la source de revenus)</i>	10
<i>Apprenants inscrits comme demandeurs d'emploi</i>	12
<i>Apprenants en Contrat de formation (ISP)</i>	13
<i>Niveau de scolarité antérieur</i>	14
<i>Durée et moment de la formation</i>	16
<i>Nombre d'heures de formation suivies par semaine</i>	16
<i>Moment de la formation (cours de jour / en soirée)</i>	18

L'ENCADREMENT

<i>Evolution du personnel de 1990 à 2010</i>	19
<i>Caractéristiques du personnel rémunéré et bénévole</i>	20
<i>Genre</i>	20
<i>Fonction</i>	21
<i>Niveau et type de formation initiale</i>	21
<i>Temps de travail presté en alpha – Fréquence du temps partiel</i>	22
<i>Autres caractéristiques des bénévoles</i>	23
<i>Financement des rémunérés</i>	23

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse (2008 à 2010) – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes – Détail Lire et Ecrire / Autres opérateurs

ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

Cette enquête a été réalisée par Catherine BASTYNS,
avec la collaboration de l'équipe de Lire et Ecrire Communauté française
et grâce à la participation de tous les répondants aux questionnaires.

Nous les en remercions très chaleureusement.

Document téléchargeable à l'adresse <http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/> page « publications »

Lire et Ecrire Communauté française – rue Charles VI, 12 – 1210 Bruxelles
Tél. 02 502 72 01 – courriel : lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be – site : www.lire-et-ecrire.be